AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

213C0896
FR0010358812-FS0352

10 juillet 2013

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

TESFRAN

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 9 juillet 2013, la société Testa Inmuebles en Renta (société de droit espagnol sise Paseo de la Castellana 83-85, 28046 Madrid, Espagne), contrôlée par la société Sacyr-Vallehermoso, a déclaré avoir franchi en baisse, le 8 juillet 2013, les seuils de 95%, 90%, 2/3, 50%, 1/3, 30%, 25%, 20%, 15%, 10% et 5% du capital et des droits de vote de la société TESFRAN et ne plus détenir aucune action de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte de la cession hors marché de la totalité des actions TESFRAN détenues par le déclarant au profit de l'OPCI PREIM Défense 2 dont la société Primonial REIM assure la gestion[1].

[1] Cf. notamment communiqué conjoint diffusé le 8 juillet 2013 par les sociétés Primonial REIM et TESFRAN.